

Section 1 - Identification du Produit et de la Société

Nom du produit:	Squalene
Numéros de Catalogue:	AC207470000, AC207470050, AC207471000, AC207475000, AC419680000, AC419680010 AC419680010, AC419682500, ACE1189448
Synonymes:	2,6,10,15,19,23-Hexamethyl-2,6,10,14,18,22-tetracosahexaene.
Identification de la Compagnie:	Acros Organics BVBA Janssen Pharmaceuticalaan 3a 2440 Geel, Belgium
Identification de la Compagnie: (USA)	Acros Organics One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410
Pour l'information aux USA, appel :	800-ACROS-01
Pour l'information en Europe, appel :	+32 14 57 52 11
Nombre de secours, l'Europe :	+32 14 57 52 99
Nombre de secours, USA :	201-796-7100
Numéro de téléphone du CHEMTREC aux États-Unis :	800-424-9300
Numéro de téléphone du CHEMTREC en Europe :	703-527-3887

Section 2- Composition/Informations Sur les Composants

-

CAS#:	111-02-4
Appellation chimique:	Squalene
%:	99+
EINECS#:	203-826-1

Symboles de danger:	Aucun listé
Énoncés de risque:	Aucun listé

Section 3 -Identification des Dangers

Vue d'Ensemble du Plan d'Urgence

ATTENTION! Peut provoquer une violente irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Target Organs: Aucun n'est connu.

Effets Potentiels sur la Santé

Yeux:	Risque de causer une irritation oculaire.
Peau:	Risque de causer une irritation de la peau. Peut être nocif en cas d'absorption percutanée.
Ingestion:	Risque de causer une irritation des voies digestives. En cas d'ingestion, risque d'être nocif.
Inhalation:	Risque de causer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'inhalation.
Chronique:	Aucune information n'a été trouvée.

Section 4 - Premiers Secours

Yeux:	Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes; soulever occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation, obtenir des soins médicaux.
Peau:	Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en

retirant les chaussures et les vêtements contaminés. Si une irritation apparaît ou persiste, obtenir des soins médicaux.

Ingestion: NE PAS faire vomir. En cas d'irritation ou si des symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Inhalation: Transporter immédiatement à l'air frais, à l'écart des lieux d'exposition. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. En cas de toux ou si d'autres symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Remarques au Médecin traitant:

Section 5 - Mesures de Lutte Contre l'Incendie

Renseignements généraux: Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent) ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps.

Moyens d'Extinction: En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse chimique.

Température d'auto-inflammation: Not available.

Point d'Éclair: > 112 deg C (> 233.60 deg F)

Limites d'Explosion Minimum: Aucun disponible

Limites d'Explosion Maximum: Aucun disponible

Estimation de NFPA: santé: 1; inflammabilité: 1; instabilité: 1;

Section 6 - Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

Renseignements généraux: Utiliser un matériel de protection adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

Déversements/fuites: Absorber le déversement avec une matière inerte (terre ou sable sec) et placer dans un récipient pour déchet chimique. Assurer une ventilation Ne pas permettre à ce produit chimique de pénétrer dans l'environnement.

Section 7 - Manipulation et Stockage

Manutention: Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Manipuler dans une atmosphère inerte.

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un récipient fermé hermétiquement. Conserver sous atmosphère inerte.

Section 8 - Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Ventilation:

Les installations d'entreposage et d'utilisation doivent être munies d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Utiliser un système de ventilation suffisant pour minimiser les concentrations en suspension dans l'air.

Limites d'Exposition	ACGIH	NIOSH	OSHA - Final
Chemical Name			
PELs			
Squalene	none listed	none listed	none listed

OSHA Vacated PELs: Squalene: Aucun listé

Équipement de Protection Personnelle

- Yeux:** Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection oculaire et faciale.
- Peau:** Porter des gants protecteurs appropriés afin d'empêcher l'exposition de la peau.
- Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.
- Respirateurs:** Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire conforme aux normes 29 CFR §1910.134 (OSHA) et ANSI Z88.2.

Section 9 - Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique: Liquide visqueux

Couleur: transparent incolore à faiblement jauni

Odeur: None reported.

pH: Aucun disponible

Tension de Vapeur: Aucun disponible

Densité de Vapeur: 14.2

Taux d'Évaporation: Aucun disponible

Viscosité: 12 cP 25 deg C

Point d'Ébullition: 285 deg C @ 25 mmHg (545.00°F)

Point de congélation/fusion: -75 deg C (-103.00°F)

Température de Décomposition: Aucun disponible

Solubilité dans l'eau: soluble in lipids and organic acids

Densité: .8550 g/cm3

Formule moléculaire: C30H50

Poids Moléculaire: 410.71

Section 10 - Stabilité et Réactivité

- Stabilité Chimique:** Sensible à l'air
- Conditions à Éviter:** Matières incompatibles, exposition à l'air.
- Incompatibilité Avec d'Autres Matières:** Agents oxydants forts.
- Produits de Décomposition Dangereux:** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.
- Polymérisation Dangereuse:** N'a pas été rapporté.

Section 11 - Informations Toxicologiques

RTECS#: CAS# 111-02-4: XB6010000

DL50/CL50: RTECS:
CAS# 111-02-4: Ingestion, souris : LD50 = 5 gm/kg;

Cancérogénicité: Squalene - Non classé comme cancérogène par l'ACGIH, le CIRC, le NTP, ou la California Proposition 65.

Autre: Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

Section 12 - Informations Écologiques

Autre: Ne pas vider dans les canalisations d'écoulement.

Section 13 - Considérations Relatives à l'Élimination

Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 14 - Informations Relatives au Transport

US DOT

Appellation pour l'expédition :Not regulated.

Classe de risques :

Numéro ONU :

Groupe d'emballage :

Canada TDG

Appellation pour l'expédition :Non réglementé comme matière dangereuse

Classe de risques :

Numéro ONU :

Groupe d'emballage :

Section 15 - Informations Réglementaires

Réglements D'European/International

Marquer Européen selon des directives de la EC

Symboles de danger.:Aucun disponible

Énoncés de risque:

Énoncés de sécurité:

S 24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.

WGK (Protection des eaux)

CAS# 111-02-4: Aucun disponible

Canada

CAS# 111-02-4 est énuméré sur la liste du DSL de Canada.

Classifications canadiennes SIMDUT: Aucun disponible

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC

CAS# 111-02-4 n'est pas énuméré sur la Liste de Révélation de l'Ingrédient du Canada.

Fédéral (É.-U.)

TSCA

CAS# 111-02-4 listé sur l'inventaire du TSCA.

Section 16 - Autres Informations

Date de création de la fiche signalétique : 1/19/1998

Date de Révision #6 10/02/2007

Des modifications ont été faites dans les chapitres: 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 14,,

Les informations ci-dessus sont exactes au meilleur de notre connaissance et représentent les meilleures informations qui nous sont disponibles à l'heure actuelle. Néanmoins, nous ne pouvons faire aucune garantie explicite ou implicite quant à leur valeur marchande ou toute autre garantie et nous déclinons toute responsabilité suite à leur utilisation. Les utilisateurs sont responsables d'effectuer leurs propres recherches dans le contexte de leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si ces informations sont appropriées à leurs besoins particuliers. La société se dégage de toute responsabilité quant aux réclamations, aux pertes ou aux dommages aux tiers ou pour les profits perdus ou quelconques dommages-intérêts particuliers, indirects, accessoires ou autrement occasionnés même au cas où la société

aurait été informée que lesdits dommages puissent survenir.